



**Auto Plus**

Magazine N°1888 -  
8/11/2024

Les conducteurs non français contribuent à hauteur de 16% du total des contraventions émises par nos radars automatiques pour excès de vitesse ou feu rouge grillé. Un souvenir de leur visite en France dont ils se passeraient bien...

RADARS AUTOMATIQUES

# Les étrangers les plus flashés

De passage dans l'Hexagone, nombre d'automobilistes venus de toute l'Europe goûtent à notre spécialité : le "serial flasheur". L'an dernier, 2,6 millions de contraventions ont ainsi été envoyées hors de nos frontières.

Sur nos routes, les conducteurs français ne sont pas les seuls à avoir le pied lourd lorsqu'il s'agit d'appuyer sur le champignon. Le dernier rapport de l'ONISR (Observatoire national interministériel de la sécurité routière) vient de tomber et l'on y apprend que, en 2023, sur les 16,8 millions d'avis de contraventions émis,

un peu plus de 2,6 millions ont été adressés à des automobilistes étrangers. Soit 16% des verbalisations par radars automatiques pour excès de vitesse ou feu rouge grillé. Cependant, si le nombre global de procès-verbaux a augmenté (+ 1,7%) par rapport à 2022, la part attribuée aux étrangers, elle, recule (- 8%). Il faut dire que la plupart

de nos voisins européens savent désormais, et ce depuis plusieurs années, que l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions) a les moyens de leur faire parvenir leurs contredanses.

## Des données accessibles

Depuis 2015, une directive européenne facilite en effet les échanges transfrontaliers d'informations concernant les infractions à la sécurité routière. Et, désormais, la France comptabilise 20 pays partenaires. Notamment l'Espagne,

la Roumanie et la Pologne depuis 2015, l'Italie, l'Autriche et le Luxembourg depuis 2016, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie et le Portugal depuis 2017, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie depuis 2018, la Suède et l'Irlande depuis 2019, le Danemark depuis 2020... La France échange également ses données avec la Belgique, la Suisse et Monaco. Même si le nombre de PV envoyés en dehors de nos frontières est en baisse, 2023 reste un bon millésime pour les recettes fiscales nationales, avec 100 000 avis distribués de

Pays	PV émis en 2023	Évolution sur un an
1 Belgique	347 623	- 21 %
2 Espagne	338 854	+ 22 %
3 Pays-Bas	277 934	- 22 %
4 Allemagne	246 312	- 17 %
5 Italie	243 472	+ 0,1 %
6 Roumanie	228 691	+ 1,4 %
7 Suisse	176 905	+ 0,4 %
8 Pologne	148 646	- 14 %
9 Royaume-Uni*	62 780	+ 5 %
10 Luxembourg	45 274	- 37 %
11 Lituanie	40 235	+ 2 %
12 Portugal	37 893	- 51 %
13 Rép. tchèque	25 973	+ 1 %
14 Bulgarie*	5 853	- 18 %
15 Grèce*	2 920	+ 14 %
Autres pays	388 018	+ 7,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 617 383</b>	<b>-8%</b>

**La Belgique quasi indétronable :** pourtant (beaucoup!) plus sages que l'année précédente, nos voisins du Plat Pays détiennent tout de même en 2023, une fois de plus, la palme des Européens les plus flashés dans l'Hexagone.

**Top 3, plus d'un tiers des amendes !** Si les Belges ont levé le pied, ce n'est pas du tout le cas des Espagnols, tout près de leur voler la vedette. Classé 4<sup>e</sup> en 2022, derrière les Pays-Bas et l'Allemagne, ils occupent désormais la deuxième place avec un bond de + 22% en un an. Résultat, les Belges, les Espagnols et les Néerlandais agrègent

37% des PV distribués aux étrangers en 2023. Avec l'Allemagne et l'Italie, le top 5 représente près des deux tiers du contingent.

**Le Royaume-Uni toujours en lice :** 2019 est l'une des rares années durant laquelle la Belgique a été coiffée au poteau, et ce par les Britanniques. Mais, à la suite du Brexit, la France et le Royaume-Uni ne disposent plus d'accord officiel d'échanges d'infos depuis 2021. Et si les "British" ne sont certes plus dans le top 5 des étrangers les plus flashés, ils demeurent néanmoins en bonne position (9<sup>e</sup>) dans le classement, avec même une progression de + 5% de PV par rapport à l'an dernier.

**Des partenariats prolifiques.** La France peut compter sur 20 pays avec lesquels elle bénéficie d'un accord d'échanges de données permettant l'envoi en 2023 de plus de 2,2 millions de PV vers ces nations. Près de 385 000 avis ont été envoyés vers des états non partenaires, dont la Bulgarie et la Grèce.

\*Pays avec lesquels la France n'a pas mis en place d'échanges d'informations.

plus qu'en 2019. Et en scrutant le bilan des années précédentes, on relève une quasi-constante : malgré une forte baisse de leurs infractions, les Belges restent

les "champions" des étrangers les plus flashés dans l'Hexagone. Voyons ci-dessus les plus gros contributeurs aux finances publiques.

Saïda Djerrada